

Tour du Val d'Azun

du mardi 28 octobre 2025 au samedi 1er novembre 2025

Encadrant : Philippe Cuvillier	Niveau : Moyen T2 ¹
Avec accord : Non	Itinérant avec portage
Effectif maximum : 8	Refuge et gîte d'étape

Le piémont pyrénéen autour du Val d'Azun se prête bien à la randonnée en automne. L'altitude est modérée, les paysages sont variés : villages bigourdans où il fait bon vivre, alpages, forêts denses, lacs, cols et crêtes. Les grands sommets des Hautes Pyrénées, du Balaitous au Pic du Midi de Bigorre, en constituent la toile de fond.



Niveau et esprit

Randonnée itinérante de cinq jours, tranquille et conviviale, sur des chemins de moyenne montagne sans difficulté. Les passages sur des lignes de crêtes peuvent être un peu exposés et demandent un peu d'attention.

Hébergements en demi-pension en gîtes, auberges et refuges.

1 voir [ici](#) les définitions des niveaux physique et technique.

Participation aux frais

300 €

Incluant : le transport en taxi depuis et vers la gare de Lourdes jusqu'au début de la randonnée et les hébergements en demi pension.

N'incluant pas : le train entre Paris et Lourdes, les repas de midi pris en pique-nique, les en-cas et boissons.

Transport

Le transport est libre. Trains conseillés :

Aller : Départ lundi 27 octobre à 21h41 de PARIS GARE D'AUSTERLITZ. Arrivée à 9h18 à LOURDES.
Rendez-vous à l'arrivée du train en gare de Lourdes.

Retour : Départ samedi 1^{er} novembre à 18h40 de LOURDES. Arrivée à 20h26 à TOULOUSE MATABIAU, puis départ à 22h16 de TOULOUSE MATABIAU, arrivée à 7h03 à PARIS GARE D'AUSTERLITZ.

Hébergement et repas

Hébergements en demi-pension, nuitées en dortoir ou en chambres partagées.

Apportez un drap-sac, une serviette de toilette et une paire de chaussons.

Prévoir un petit déjeuner à prendre dans le train avant d'arriver à Lourdes et des pique-niques pour les repas de midi.

Dans chaque hébergement (sauf à Arrens), il sera possible de commander un pique-nique pour le lendemain, je centraliserai les commandes.

Eau potable disponible dans les hébergements.

Programme

Mardi 28 octobre : Arras-en-Lavedan > Lac d'Estaing. 13,5 km +750m -280m en 5h30 de marche effective.

Transport en taxi depuis la gare de Lourdes jusqu'à Arras-en-Lavedan, départ de notre randonnée.

Nous traversons le village de Sireix puis remontons la vallée du gave d'Estaing jusqu'au lac éponyme.

Nuit en dortoir.

Mercredi 29 octobre : Lac d'Estaing > Arrens. 10,5 km +560 -820m en 4h30 de marche effective.

Traversée entre la vallée d'Estaing et Arrens par les estives qui dominent le col des Bordères sur le flanc du Pic du Midi d'Arrens.

Nuit en dortoir. Possibilité de ravitaillement au village d'Arrens

Jeudi 30 octobre : Arrens > Arbéost. 13 km +720m -870m en 5h30 de marche effective.

Montée vers les estives du Soulor et le cirque du Litor par le col de Saucède au pied du Gabizos. Descente dans la vallée de l'Ouzom jusqu'à Arbéost.

Nuit en auberge en chambres partagées.

Vendredi 31 octobre : Arbéost > Refuge du Haugarou. 11,5 km +890m -440m en 5h30 de marche effective.

Remontée jusqu'au col de Soum, traversée de la crête de la Serre. Col de Bazès et descente dans la forêt jusqu'au refuge du Haugarou. Possibilité d'ascension du Pic de Bazès (+300m, un peu escarpé).

Nuit en dortoir.

Samedi 1^{er} Novembre : Refuge du Haugarou > Arras-en-Lavedan. 15 km +690m -1200m en 7h de marche effective.

Après un parcours en forêt dans la vallée du Bergons, remontée au col de Couret puis traversée du Soum-de la Pène jusqu'au col du Liar. Descente jusqu'à Arras-en-Lavedan.

Retour en taxi à la Gare de Lourdes.

Ce programme indicatif n'est pas contractuel. L'encadrant se réserve le droit de le modifier à tout moment, notamment en fonction des conditions du terrain, d'obstacles imprévus, des transports, du groupe, de la météo et pour toute raison de sécurité. Les participants doivent avoir le niveau physique et technique demandé ainsi que l'entraînement correspondant.

Équipement

Papiers

- Carte CAF, pièce d'identité,
- Carte bancaire internationale si besoin ou espèces,
- 1 chèque pour régler un éventuel solde,
- Coordonnées téléphoniques de l'encadrant.

Marche et portage

- Chaussures de moyenne montagne avec une bonne accroche,
- Bâtons recommandés,
- Sac à dos de 30 à 40 litres,
- Gourde ou poche à eau à tuyau de 2 litres.

Alimentation

- 5 pique-niques, encas, eau pour la première journée, petit déjeuner pour le train à l'aller.
- Couteau pliant, fourchette, cuillère, gobelet.

Hygiène

- Effets de toilette, petite serviette.

Vêtements

- Chemisette ou tee-shirt,
- Pantalon ou short,
- Tenue de rechange,

- Chapeau ou casquette.

Pluie ou froid

- Polaire, coupe-vent imperméable et respirant,
- Vêtement de pluie,
- Surpantalon de pluie si besoin,
- Guêtres "stop tout",
- Housse de pluie du sac à dos,
- Bonnet, gants, tour du cou ou écharpe,

Sécurité

- Petite pharmacie personnelle, pastilles pour purifier l'eau,
- Sifflet, couverture de survie,
- Téléphone mobile et chargeur,
- Crème et lunettes de soleil,
- Lampe frontale.

Nuitées

- Drap-sac,
- Bouchons d'oreille (selon le confort recherché),
- Sandales.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club. Leurs contacts sont disponibles avec le lien suivant : <https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence>.

Inscription

Sauf mention contraire sur la page de la sortie, la demande d'inscription est possible dès maintenant en ligne ou auprès du secrétariat. Elle ne sera effective qu'après réception de vos règlements ou paiements

en ligne. Vous devez impérativement effectuer tous les paiements demandés à l'inscription y compris les paiements différés.

Les places seront attribuées à partir du **jeudi 18 septembre 2025** selon les [règles de priorité](#) du club. Date limite d'inscription : mercredi 22 octobre 2025.

Vous pouvez vous faire remplacer ou annuler votre inscription à tout moment avant le début de la sortie, moyennant les frais spécifiés dans les [conditions d'annulation et de remboursement](#). À plus de 30 jours du départ, vous pouvez en outre souscrire une assurance annulation pour couvrir ces frais, à l'exclusion d'une franchise et du montant de cette assurance.



Photo prise le 20 octobre 2024 au Col de Couret

Photos : © Philippe Cuvillier